



Élection professionnelle du 27 au 30 juin 2023 |  
CSA spécial académique de l'académie de la Martinique

# ENGAGÉ·ES **POUR** LES PERSONNELS ET LES ÉLÈVES

Première fédération syndicale du service public d'éducation, confortée dans sa position majoritaire par le récent scrutin de décembre 2022, la FSU tire sa force des liens qu'elle tisse entre la défense des droits des personnels et la promotion d'un projet d'école, ambitieux pour les élèves.

L'enjeu du vote FSU, puisqu'il s'agit pour vous de revoter en ce mois de juin 2023, est donc d'importance.

Il doit permettre de désigner vos représentant·es au sein du comité social d'administration spécial académique, compétent pour les questions qui concernent l'organisation et le fonctionnement des services dits académiques.

Le vote FSU doit donc vous permettre de faire entendre votre voix haut et fort !

Il doit vous permettre de faire entendre vos revendications !



**Benoît Teste**  
Secrétaire général  
de la FSU

## UN REVOTE EN JUIN 2023, POURQUOI ? ET POUR QUOI FAIRE ?

L'incapacité de la solution technique retenue pour le vote électronique général de décembre 2022 a fait que la direction ministérielle a pris la décision – pour composer le CSA compétent dans le champs des services académiques de votre académie (rectorat, DSDEN, services régionaux, services interacadémiques, circonscriptions d'IEN, centres médico-scolaires...) – de réorganiser une élection en ce mois de juin 2023. **Vous êtes donc appelé·es à revoter pour désigner vos représentant·es** au comité social d'administration spécial académique, compétent pour les services académiques.

## Avec la FSU, pour gagner !

### SALAIRES

La forte inflation du moment combinée au gel de la valeur du point d'indice servant de base au salaire des fonctionnaires et contractuel·les provoque une très forte dégradation de notre pouvoir d'achat. Ce qui fait que les personnels de l'éducation nationale sont très mal payé·es – et donc mal reconnu·es pour leurs missions et métiers.

**Cela doit cesser ! Exiger un traitement minimum fonction publique pour toutes et tous à 1850 euros nets**, exiger une revalorisation générale par l'augmentation de la valeur du point d'indice ainsi que par la reconstruction des grilles de salaires est d'une urgence absolue !

**À fortiori dans ce contexte de « smicardisation » des grilles des personnels** : en catégorie C, 8 échelons (sur 11) du premier grade sont au niveau de l'indice 361 ; 3 pour la classe normale en B et l'écart se réduit considérablement avec les débuts de carrière en catégorie A.

**Avec la FSU**, exigez la revalorisation générale des salaires et des carrières, pour toutes et tous !

Du 27 au 30 juin 2023,

► **FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX** ◀

avec les syndicats de la FSU



LE SYNDICAT  
DE L'ENSEIGNEMENT  
PROFESSIONNEL  
PUBLIC



Syndicat national de l'inspection pédagogique



# Sur le terrain, dans les services...

Les élu-es et militant-es des syndicats de la FSU travaillent à vos côtés partageant votre quotidien. La FSU construit les mobilisations avec les personnels, comme c'est le cas pour la lutte unitaire contre la réforme Macron des retraites et porte dans toutes les instances les revendications.

**Première fédération syndicale de l'éducation nationale**, la FSU revendique, mobilise, négocie, défend tout ce qui concourt à améliorer la situation des personnels, titulaires ou non, et la qualité du service public d'éducation. **Pour nous, il n'y a pas de « petits » combats.**

## EMPLOIS

**Le schéma ministériel des emplois des services pour la rentrée 2023** était tellement inadapté – ce que nous n'avons eu de cesse de dénoncer dès le CT ministériel du 13 décembre dernier – qu'il a été « revu » par la direction ministérielle.

**Pour faire face aux charges nouvelles et au sous encadrement**, des créations d'emplois administratifs et ITRF ont eu lieu dans certaines académies y compris en services académiques. Mise en œuvre de mesures RH ou de dispositifs de proximité, accompagnement de RenoiRH ou bien du déploiement d'Op@le, ces renforts montrent bien la pénurie existante dans nos services, pour bon nombre de missions, dans toutes les filières professionnelles.

**Nous n'avons pas renoncé ni ne renoncerons** à exiger les créations d'emplois nécessaires pour améliorer le fonctionnement des services et les conditions de travail des personnels qui y exercent ! **Avec la FSU, exigez ces créations d'emplois !**

## MÉTIERS

**Pour redonner du sens aux métiers que nous exerçons toutes et tous** et qui concourent tous au fonctionnement de l'éducation nationale, au service des élèves, nous devons gagner une réelle reconnaissance de nos missions. **Si le plan de requalification de la filière administrative** a le mérite d'exister, il est trop limité et ses mesures ne sont pas accessibles à l'ensemble des personnels concerné-es. **Avec la FSU, il faut gagner un plan global de requalification pour toutes et tous**, pour faire reconnaître les métiers et missions à leur juste place ! **Pas d'éducation nationale sans les personnels des services !**

## GAGNER L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE FEMMES/HOMMES

*Pour la FSU, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes constitue une urgence sociale et doit devenir rapidement une réalité salariale. Les militant-es de la FSU s'engagent à poursuivre et renforcer leurs actions pour supprimer cette injustice sociale notamment par l'éradication des écarts de salaires et de carrières.*



## VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

*L'éducation nationale n'échappe pas aux violences sexistes et sexuelles. L'employeur a la responsabilité d'en protéger les personnels. La FSU a obtenu que des référent-es soient désigné-es dans les instances et puisse y obliger l'employeur public à agir, renforcer la prévention et accompagner les victimes. Les militant-es de la FSU portent ce combat au quotidien.*



## CSA

### Comité Social d'Administration

Règles statutaires, mobilités et déroulement de carrière, orientations des politiques indemnitaires, égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, protection sociale complémentaire, organisation et fonctionnement des services et des établissements, gestion prévisionnelle des effectifs et des postes... les sujets abordés en CSA nécessitent de pouvoir disposer de représentant-es disponibles et expert-es.

**Pour le CSA SA des services, faites le choix des candidat-es FSU !**

## FS-SSCT

### Santé, Sécurité et Conditions de Travail

Si les compétences de la nouvelle formation spécialisée SSCT sont réduites par rapport au CHSCT, notre détermination à agir reste intacte. Pour la FSU, les questions des conditions de travail, de la démocratie au travail, du sens de nos métiers et du service public demeurent centrales. La FSU continuera à défendre et faire vivre les droits des personnels en matière de santé et sécurité au travail.

Du 27 au 30 juin 2023,

► **FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX** ◀

avec les syndicats de la FSU

